



Vendredi 1er août 2025



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville prolonge le couvre-feu dans les quartiers prioritaires

Au vu des circonstances de dangerosité et d'insécurité qui menacent encore, la Ville de Nîmes décide, en coordination avec les services de l'Etat, de prolonger le dispositif de couvre-feu pour une durée de 14 jours supplémentaires, à compter de ce lundi 4 août jusqu'au lundi 18 Août.

« La situation ne permet malheureusement pas de lever à ce jour le couvre-feu, il est essentiel de prolonger le dispositif afin de protéger au maximum les populations, et particulièrement les plus jeunes. En concertation avec M. Le Préfet, j'ai décidé de prolonger de deux semaines supplémentaires la mise en place du couvre-feu pour les mineurs », affirme Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes.

Pour rappel, cette mesure est effective pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés, à compter du lundi 4 août, entre 21h00 et 6h00, dans les secteurs les plus sensibles de la commune, pour une durée de 14 jours.

Comme précédemment, le respect de ce couvre-feu sera assuré conjointement par les forces de l'État et la Police municipale. Il s'agit d'une mesure préventive destinée à protéger les mineurs, éviter qu'ils soient exposés aux violences en cours, et contenir les tensions.

Une action locale, en complément de l'engagement de l'État

« La Ville de Nîmes est pleinement mobilisée. Le dispositif concerne désormais Mas de Mingue, Chemin-bas, Valdegour et Pissevin. Nous restons pleinement engagés pour la sécurité des habitants, dans les limites de nos compétences. Nous appelons à des réponses fortes et coordonnées, portées par l'ensemble des acteurs publics, pour lutter activement contre le narcobanditisme qui pollue le quotidien des Nîmois de ces quartiers », explique Richard Schieven, Adjoint délégué à la sécurité.

Contacts Presse

Amélie Bozio

Chargée des relations presse

Ville de Nîmes

04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32

amelie.bozio@ville-nimes.fr

Isabelle Lécaux

Directrice de la communication

Ville de Nîmes

04 66 76 72 56 / 06 60 13 15 48

isabelle.lecaux@ville-nimes.fr